

Séance publique du 25 septembre 2000

Délibération n° 2000-5644

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Claude Jusseaud, à l'angle de la rue Nicolas Berthet et appartenant à la SCI UTEI Berthet**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain nu de 26 mètres carrés environ à détacher de la propriété située à l'angle de la rue Claude Jusseaud et de la rue Nicolas Berthet à Sainte Foy lès Lyon et appartenant à la SCI UTEI Berthet.

Cette parcelle est nécessaire à la création d'un pan coupé à l'angle de ces deux voies.

Aux termes du compromis qui a été établi, ladite société céderait la parcelle en cause à titre gratuit, conformément aux dispositions de l'arrêté de permis de construire n° 69-202-98-00026 du 29 mai 1998 ;

Vu ledit compromis ;

Vu le permis de construire n° 69-202-98-00026 en date du 29 mai 1998 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Les frais liés à cette opération, estimés à 3000 F, seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 215 110 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,